

Orientation

E-05

CLAP

FICHE N°X118

Version : 1

Directive 2014/68/UE

Accepté par le GTP : 15/03/2016

Accepté par le CLAP : 15/03/2016

Référence Directive : Annexe I § 2.1

An. I § 2.2.4

Sujet : EES Conception – Méthode expérimentale de conception

Question : Est-il possible que l'échantillon, qui sera testé dans le cadre de la méthode expérimentale de conception, soit produit sans réduire son épaisseur de la surépaisseur de corrosion ?

Réponse : Oui, mais la surépaisseur de corrosion ainsi que d'autres caractéristiques doivent être utilisées comme facteurs de correction pour déterminer la valeur minimale de la pression d'essai, tel qu'indiqué en annexe I point 2.2.4 a) second alinéa.

2020/01/04